

Procès-Verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 novembre 2024

Maison régionale des sports à Tomblaine (54)

Ordre du jour

Les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation adressée à tous les adhérents pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Rapport moral
- 2- Intervention des invités
- 3 - Rapport financier et comptes 2023/2024
- 4- Présentation du budget 2024/2025 et part locale 2025/2026
- 5- Rapport d'activités
- 6- Renouvellement des membres du Comité directeur
- 7- Désignation des représentants du club à l'AG FFCAM
- 8- Mise à l'honneur
- 9 – Echange avec les adhérents

L'assemblée est présidée par Jean Luc CLAIRE (Président), assisté de Serge MONEREAU (secrétaire général) et Francine CLAUDE (Trésorière).

La feuille de présence a été signée par tous les membres présents et demeure annexée au présent procès-verbal. 127 adhérents présents ou représentés pour 582 adhérents à ce jour au Club Alpin Français de Nancy.

Le président souhaite la bienvenue aux adhérents, aux invités et propose de passer à l'ordre du jour.

1- RAPPORT MORAL

Le président Jean Luc CLAIRE demande au préalable à l'assemblée générale de bien vouloir se lever et d'observer un moment de silence en hommage à nos amis cafistes disparus.

Puis le président lit le rapport moral (le rapport moral du président est en annexe de ce document).

Ce rapport est soumis au vote de l'assemblée.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport moral du président.

2- INTERVENTION DES INVITES

Monsieur Henry LEMOINE, maire de Pont à Mousson a répondu à notre invitation en tant que conseiller Régional Grand Est.

Monsieur Lemoine nous rappelle le soutien du conseil général pour nos actions, en particulier pour la conservation et la promotion de nos espaces naturels.

3- RAPPORT FINANCIER ET COMPTES 2023/2024

3.1 Présentation du rapport financier 2022/2023

Francine CLAUDE, trésorière, présente le rapport financier, le compte de résultat et le bilan de l'exercice 2023/2024.

Pour cet exercice, il faut retenir un résultat légèrement excédentaire (613 euros) et un CA en augmentation (295844 euros)

Les faits marquants :

- ❖ Résultat du festival de la rando.
- ❖ Activité séjours soutenue
- ❖ Remise en état de nos locaux : arrière salle
- ❖ Nombre d'adhérents constant (582), et augmentation modérée de la part locale en 2023/2024
- ❖ Charges fixes toujours élevées (administratives et locaux du siège)

Pour la première année, nous avons réalisé une valorisation du bénévolat : 12 182 heures.

Le détail des documents est en annexe de ce procès-verbal.

3.2 Rapport du vérificateur aux comptes

Fabienne MOREAU présente le rapport des vérificateurs aux comptes (Jean-Christophe Laurain et Fabienne Moreau)

Ce document est en annexe de ce procès-verbal.

3.3 Approbation des comptes, quitus au trésorier

Le Président soumet à l'approbation de l'assemblée les comptes de l'exercice 2023/2024.

L'Assemblée générale approuve les comptes et donne quitus au trésorier à l'unanimité.

3.4 Désignation des vérificateurs aux comptes

L'assemblée générale renouvelle le mandat de vérificateurs des comptes pour l'exercice 2024-2025 de Jean-Christophe LAURAIN et Fabienne MOREAU

Proposition validée à l'unanimité.

4- PRÉSENTATION DU BUDGET 2024/2025 COTISATIONS 2025/2026

4.1 Présentation du budget

Le budget se base sur :

- ❖ Nombre d'adhérents en légère augmentation : 650
- ❖ Augmentation de la part locale votée à l'AG 2023
- ❖ Augmentation des charges (Copro, taxes, ...).
- ❖ Succès du festival de la rando.
- ❖ Locations du mur mobile.

CA de 273 623 € hors contributions en nature

Le détail du budget prévisionnel est en annexe de ce document.

4.2 Cotation 2025/2026

Pour l'exercice 2024/2025 il est proposé d'augmenter en moyenne la cotation de 3 €.

La part locale des cotisations représente environ 1 / 3 de la cotation totale (Contexte de forte augmentation des charges (salaires, siège, ...)).

Les montants sont arrondis à la dizaine de centimes près.

Catégorie	Libellé	Nombre 2023-2024	2023-2024	2024-2025		
			Part Locale 2023-2024	Augmentati on proposée	Part locale proposée 2024-2025	Estimation impact financier du club
T1	plus de 25 ans	386	34,40 €	3,00 €	37,40 €	1 158,00 €
J1	18/24 ans	0	21,80 €	0,00 €	21,80 €	0,00 €
J2	moins de 24 ans	0	13,00 €	0,00 €	13,00 €	0,00 €
C1	Conjoint	87	16,10 €	2,50 €	18,60 €	217,50 €
E1	Enfant de membre (18/24 ans)	4	8,10 €	0,00 €	8,10 €	0,00 €
E2	Enfant ou petit enfant de membre (moins de 18 ans)	8	5,60 €	0,00 €	5,60 €	0,00 €
A1	+ de 65 ans inscrit au CAF depuis 10 ans	164	16,10 €	2,50 €	18,60 €	410,00 €
P1	GHM ou SNAM ou SNAPEC ou gardien refuge FFCAM	1	27,80 €	3,00 €	30,80 €	3,00 €
		650				1 788,50 €

Le Président soumet à l'assemblée le vote relatif au montant de la part locale des cotisations.

L'évolution des tarifs est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

5- Rapport d'activités

Les rapports d'activités montrent la bonne santé des activités à l'exception des activités d'hivers affectées par le manque de neige.

L'activité escalade est en reconstruction avec les premières formations SAE.

Le rapport d'activité est en annexe de ce document.

6- RENOUELEMENT COMITE DIRECTEUR Club Alpin Français

Composé de 18 membres élus pour 3 ans et renouvelable par tiers à chaque AG.

En cours de mandat : Jean François DURANT, Jacques ERBS, Éric DOLEANS, Agnès GASCARD, Jean Louis BILLORET, Gérard NAHANT, Pierre GEORGES, Jean Luc CLAIRE, Francine CLAUDE, Frédéric DELIGEY, Annie FREY-VIGNERON, Isabelle KAMMACHER, France LEFEBVRE, Francis MALGRAS, Gilles THOMAS

Cette année, le nombre de mandats ouverts à vos suffrages est de 3.

Renouvellement : Serge MONEREAU

Deux candidats proposent leur candidature : Pierre VINCENT et Thérèse BOUCHEZ

Tous sont élus à l'unanimité.

7- REPRÉSENTANTS AG FFCAM Club Alpin Français Nancy

L'Assemblée Générale de la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne se tiendra les 15 et 16 mars 2025 à Chalon sur Saône (71)

Le représentant du CAF Nancy proposé est : Jean-Luc CLAIRE.

Proposition validée par l'assemblée générale à l'unanimité

8- MISE A L'HONNEUR

8.1 Médaille des 25 ans

Jean Luc CLAIRE appelle : Chantal LAROPPE, Claude COLIN, Irène BETTOLO et Francine CLAUDE pour la remise de la médaille des 25 ans de fidélité au club.

8.2 Remerciement des anciens animateurs

Agnès GASCARD, responsable de la section randonnée appelle Jacques BRY, Daniel TOUSSAINT, André CLAUDON, Michel MASSON et Pierre GILLOPPE pour les remercier de leurs années d'animation au sein du club.

9- ECHANGE AVEC LES ADHERENTS

Il n'y a pas de question, le Président clôt l'assemblée générale et invite l'assemblée au vin d'honneur,

Jean Luc Claire

Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Jean Luc Claire', written over several horizontal lines.

Serge Monereau

Secrétaire général

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Serge Monereau', written over several horizontal lines.